

Le retour au travail des mamans est-il rentable?

CARRIÈRE

Avec des enfants, la poursuite de mon activité professionnelle est-elle un avantage sur le plan purement financier?

On entend souvent les femmes dire, lorsqu'elles ont des enfants, que le fait de travailler ne rapporte pas grand-chose sur le plan financier: «à peine un peu de beurre dans les épinards». Une activité professionnelle engendre en effet des frais de transport, repas et autres. Si l'on y ajoute les frais de garde, cela représente une part importante du revenu.

Depuis peu les frais de garde sont déductibles des impôts, soit un forfait par an et par enfant (jusqu'à 12 ans) de 1200 francs dans le canton de Vaud. Or les frais de garde annuels effectifs peuvent être jusqu'à 10 fois supérieurs à ce montant. Ainsi, la famille se voit taxée sur plusieurs milliers de francs qu'elle ne touche pas vraiment et qui devraient être considérés comme

LA CHRONIQUE DU SPÉCIALISTE

FRANÇOISE PIRON
DIRECTRICE
DE L'ASSOCIATION
PACTE



frais d'acquisition du revenu. Un fardeau financier, surtout pour les familles monoparentales et une situation qui a de quoi décourager les femmes à travailler.

Dans un tel contexte, il est nécessaire d'agir afin que l'égalité des salaires entre femmes et hommes soit une réalité. Cela passe par une prise de conscience des employeurs afin de gommer les écarts de salaires et par davantage d'ambitions salariales de la part des femmes. Le but étant, pour une femme, de s'épanouir professionnellement autant que de contribuer au bon niveau de vie de l'ensemble de la famille.